

Le Medef et le BCG sensibilisent les entreprises françaises à la blockchain

Publié le 7 juin 2017

La technologie blockchain* est une nouvelle étape de la révolution digitale qui, contrairement à une idée répandue, n'est pas uniquement destinée aux institutions financières et peut être utilisée dans tous les secteurs d'activité. Les acteurs économiques qui n'auront pas su l'anticiper risquent d'être pénalisés. Or, la France, qui bénéficie d'un écosystème dynamique avec de nombreuses startups blockchain et d'un cadre législatif plutôt favorable, a tous les atouts pour tirer pleinement profit de cette vague.

Aujourd'hui, si les chefs d'entreprise manifestent un intérêt certain pour cette technologie révolutionnaire, ils sont encore peu à avoir franchi le pas ou à envisager sérieusement de le faire. Un sondage réalisé par le Medef en mai 2017 auprès d'entreprises françaises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité** montre ainsi que 2 décideurs sur 3 se disent intéressés par cette technologie ; 69% des décideurs sont même prêts à l'expérimenter au sein de leur entreprise. En revanche, seulement 16% sont disposés à nommer un responsable blockchain.

C'est pourquoi le Medef et le Boston Consulting Group (BCG) publient aujourd'hui un livre blanc qui leur est destiné. Cet outil pédagogique a pour objectif de les sensibiliser, de les guider et de les accompagner dans leur démarche d'expérimentation. Ils organisent également, en partenariat avec BeMyApp, Blockchain Partner, le CIGREF, l'emlyon business school et BCG Platinion, un événement inédit en France pour renforcer les liens entre l'écosystème d'innovation et les entreprises autour de ce sujet les 7 et 8 juin : le « BizHackathon blockchain ». Le BizHackathon associera des représentants du monde de l'entreprise à des startupper et des étudiants pour faire émerger de nouveaux cas d'usage de la blockchain. Les résultats de ce travail collaboratif viendront compléter le livre blanc.

Pour **Christian Poyau, président de la commission Transformation numérique du Medef** : « *Les entreprises françaises, quelles que soient leur taille ou leur secteur d'activité, doivent à tout prix se demander comment la blockchain peut les impacter et comment en tirer profit. Le Medef et le BCG lancent des actions pour les aider dans cette démarche et contribuer à faire apparaître de nouveaux cas d'usage.* »

Pour **Nicolas Harlé, Directeur associé senior au BCG** : « *Nous sommes en train d'assister à une véritable révolution. Tous les secteurs d'activité sont concernés. La blockchain étant par nature une technologie collaborative, pour que sa révolution fonctionne, grands groupes, startups et monde académique doivent travailler et expérimenter ensemble.* »